



Pour nos salaires, nos emplois, nos conditions de travail, nos retraites

RETROUVONS-NOUS, LE 7 OCTOBRE 2009

Journée nationale d'action interprofessionnelle

Journée mondiale pour un travail décent

Dans la santé, le social et le médico-social, dans le public comme dans le privé, la rentrée est marquée par de nombreuses luttes et actions.

La mobilisation des salariés de notre champ s'organise :

- ▶ *pour réclamer des effectifs suffisants et refuser les suppressions de postes,*
- ▶ *pour une revalorisation des salaires*
- ▶ *pour s'opposer aux restructurations,*
- ▶ *pour combattre la loi HPST,*
- ▶ *pour le refus des ordres professionnels,*
- ▶ *pour l'amélioration de la CC66.*

Premier rendez-vous interprofessionnel et unitaire de la rentrée, le 7 octobre 2009, c'est le moment pour les salariés, les privés d'emplois, les retraités, les exclus de porter, **ensemble**, leurs revendications, de manifester pour un avenir plus sûr, plus solidaire, une vie et un travail décents.

Les gouvernements ainsi que les pouvoirs financiers et économiques n'ont tiré aucun enseignement de la crise. Leur principale préoccupation est de sauver le système capitaliste, qui structurellement conduit à la crise.

Les premières lueurs d'une hypothétique reprise ne semblent tirer profit qu'aux traders et aux grands patrons.

En France, le gouvernement poursuit sa stratégie libérale : par le saccage des services publics (restructurations, changements de statuts, privatisation rampante...), une politique des bas salaires, la remise en question de nombreux acquis sociaux....

Le meilleur moyen d'agir pour gagner des avancées sociales et répondre à ceux qui n'ont d'autres objectifs que d'asservir, les salariés passe par la construction du rapport de force.

POUR TROUVER UNE ISSUE RÉELLE ET DURABLE À LA CRISE

TOUS ENSEMBLE, LE 7 OCTOBRE 2009

NE LAISSONS PAS LES AFFAIRES DU MONDE AUX MAINS DU MONDE DES AFFAIRES !

**Salariés et retraités,
du public et du
privé, du sanitaire,
du social et du
médico social,
exprimons nos
revendications.**



Exigeons l'ouverture de négociations sur :

- ▶ l'augmentation des salaires,
- ▶ l'emploi stable et qualifié,
- ▶ l'amélioration des garanties collectives,
- ▶ la protection sociale,
- ▶ le maintien et le développement du service public de santé et d'action sociale.



UN TRAVAIL DÉCENT = UN SALAIRE DÉCENT

QUEL QUE SOIT LE SECTEUR :

Nos salaires sont nivelés par le bas, otages de cadrages budgétaires draconiens. La politique du moindre coût salarial s'applique partout, pour réduire les dépenses publiques ou pour dégager des bénéfices reversés aux actionnaires.

► Dans la **Fonction Publique Hospitalière** se déroulent les discussions sur la refonte de la catégorie B.

► DANS LE PRIVÉ ASSOCIATIF :

► **C.C. 66** : Les négociations ont repris sur les classifications et les rémunérations pour l'amélioration de la convention.

► **CC 51** : L'augmentation de 0,6 % au 1er avril est loin de faire le compte.

► **CC Croix Rouge Française** : Un comité technique paritaire se met en place, relatif aux bas salaires avec la révision des grilles.

► **Centres de Lutte Contre le Cancer** : Avenant en discussion sur « mise à la retraite ».

► **CC 65** : Négociations sur les rémunérations.

► DANS LE PRIVÉ LUCRATIF : 0% D'AUGMENTATION SALARIALE.

La CGT demande l'ouverture de négociations sur les salaires, un reclassement des professions permettant une réelle reconnaissance des qualifications et des contenus professionnels.



UN TRAVAIL DÉCENT = UN EMPLOI DÉCENT

PRÉCARITÉ DU TRAVAIL IMPOSÉE, AUGMENTATION DU TEMPS PARTIEL NON CHOISI, MOBILITÉ, DIMINUTION DES EFFECTIFS.

De véritables plans sociaux sont en cours dans nos établissements. Dans la Fonction publique, on dénombre environ 20 000 suppressions d'emploi avec, à la clef, parfois des licenciements secs. Dans le même temps, la pénurie de professionnels médicaux et para médicaux s'aggrave. Les emplois techniques diminuent pour laisser place à des intervenants extérieurs. Les personnels administratifs subissent aussi les restructurations, souvent par un redéploiement et une mobilité non choisis. L'action sociale et la santé privée ne sont pas épargnées, puisque la restriction budgétaire est de rigueur dans tous nos secteurs d'activité. Comme les autres salarié(e)s, ils sont utilisés comme variable d'ajustement pour équilibrer les budgets, voire faire du bénéfice.

La CGT revendique un grand plan emploi/formation qui prenne en compte l'évolution démographique des personnels mais aussi des besoins de la population. Elle exige l'arrêt immédiat des suppressions de postes, l'embauche massive de personnels qualifiés, la pérennité des emplois.



UN TRAVAIL DÉCENT = DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES

Généralisation des 12 h, remise en cause des RTT, flexibilité, non respect des plannings, aggravation des conditions de travail...

Il est nécessaire de mener une réflexion avec le plus grand nombre de salariés, sur leur contenu professionnel, leur travail. Il faut faire connaître la réalité des conditions de travail dans nos secteurs, parce que la souffrance au travail est trop souvent cachée, ou volontairement passée sous silence. Il faut redonner confiance aux salariés, afin qu'ils se réapproprient le contenu, l'organisation de leur travail et qu'ils mènent des batailles pour le changer.

La CGT exige que le Travail, la santé et le bien être au travail soient des axes prioritaires du Gouvernement



RETRAITES DÉCENTES = NIVEAUX DE PENSIONS ET CONDITIONS DE DÉPART EN RETRAITE DÉCENTES

Prévues par la loi d'août 2003 portant réforme des retraites, les négociations pour la prise en compte de la pénibilité se sont heurtées, depuis plusieurs années, à l'intransigeance du patronat et du gouvernement...

La remise en cause de la majoration de durée d'assurance des femmes qui ont eu des enfants est une attaque sans précédent. La CGT exige ainsi le maintien du droit dans son intégralité, soit huit trimestres par enfant sans condition d'interruption de l'activité.

Dans la fonction publique hospitalière, le chantage à l'abandon du droit à la retraite à 55 ans contre le passage en catégorie A est une atteinte aux droits des salariés et la non reconnaissance de la pénibilité de nos métiers. **La CGT revendique l'amélioration des droits à la retraite pour tous, la prise en compte de la pénibilité avec la possibilité d'un départ anticipé pour nos professions, l'indexation des pensions sur les salaires, un bon niveau de retraite, et notamment pour les femmes qui, souvent, ne peuvent avoir une carrière complète.**

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale • Case 538 • 263 rue de Paris • 93515 Montreuil Cédex - **E-mail** : orga@sante.cgt.fr • **Site Internet** : <http://www.sante.cgt.fr>

